



Union Nationale de l'Aide, des Soins  
et des Services aux Domiciles.



**Monsieur Michel Barnier,**  
**Premier ministre**  
**Monsieur Paul Christophe,**  
**Ministre en charge des Solidarités et de**  
**l'autonomie**  
**Monsieur François Sauvadet,**  
**Président de l'Assemblée des Départements de**  
**France**

Paris, le 30 septembre 2024

Objet : la crise du secteur de l'aide humaine au domicile

Monsieur le Premier ministre,  
Monsieur le ministre,  
Monsieur le président,

Depuis plusieurs années, les alertes publiques des différents acteurs de l'aide à domicile se sont multipliées face à la rapide perte d'attractivité de ces métiers pourtant essentiels pour un grand nombre de nos concitoyens. Les conséquences sont multiples et concernent l'ensemble du secteur, et elles sont d'une exceptionnelle gravité pour les personnes en situation de handicap en général et notamment pour les plus lourdement dépendantes.

En tant qu'associations représentant les personnes en situation de handicap et leurs familles, et avec les acteurs de l'aide et du soin à domicile, nous vous interpellons aujourd'hui sur les difficultés majeures que rencontrent ces personnes.

Un nombre croissant de personnes en situation de handicap nécessitant des soins et une aide à domicile pour tous les actes de la vie quotidienne, se trouve, du fait du manque criant de personnel, dans une situation qui les met en danger voire peut porter atteinte à leur existence. Malgré leurs efforts, de trop nombreux acteurs du domicile se trouvent, faute de moyens humains et financiers, dans l'impossibilité de répondre aux besoins même les plus élémentaires. Plus de la moitié des plans d'aides ne peuvent être complètement honorés faute de personnels disponibles ou de compétences nécessaires !

Les témoignages sont accablants et viennent de la France entière. Des personnes en situation de handicap se retrouvent fréquemment des heures entières, sans aucune assistance, bien souvent dans des situations indignes et pour les plus lourdement dépendantes avec un risque vital.

Du fait de l'absence d'aides à domicile et de la situation d'anxiété durable que cela engendre, les choix, les habitudes de vie et la dignité des personnes ne peuvent plus être respectés. Les besoins les plus élémentaires ne peuvent plus être couverts. Beaucoup de personnes relatent le jeûne forcé, le manque de sommeil faute d'avoir pu être couchées et d'avoir passé toute la nuit dans leur fauteuil roulant, les difficultés de continence faute d'accompagnement aux toilettes...

Le découragement face à la pénurie et l'angoisse permanente génèrent des situations de dépression chez les personnes concernées et leurs proches. Le fait de pallier l'absence d'aides professionnelles conduit notamment à des graves altérations de la santé de ces proches aidants (arrêts maladie à répétition, situations d'épuisement, de dépression, de burn-out, etc.). Trop souvent ils doivent cesser, totalement ou partiellement, leurs activités professionnelles, relationnelles et sociales.

L'organisation très rapide d'un Grenelle de l'aide à domicile ayant pour objectif une nécessaire réforme de fond de l'attractivité de ces métiers et une impérative augmentation globale des financements publics, doit être une priorité. Mais sans attendre, il est urgent d'agir de façon ciblée pour les personnes en situation de handicap faisant face à des situations de dépendance complexe ou d'abandon dont la sécurité et l'humanité sont gravement mises en danger.

Des solutions existent et des mesures budgétaires efficaces sont possibles et peuvent être rapidement prises et mises en œuvre. Ne pas agir immédiatement serait une acceptation d'une non-assistance à personnes en danger.

L'Etat et les départements ont chacun leurs propres compétences légales. Mais face à l'exceptionnelle gravité de la situation, il est temps de coopérer pour trouver collectivement une solution permettant de prendre en compte en urgence ces situations dramatiques ...

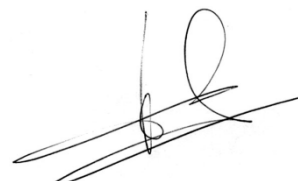
Nous vous demandons d'agir en vous appuyant sur une concertation immédiate entre les associations représentant les personnes concernées, l'Etat, les départements, et les acteurs du domicile qui quotidiennement sont confrontés à des difficultés croissantes pour apporter aux personnes concernées un service répondant à leurs besoins essentiels.

Monsieur le Premier Ministre, Monsieur le ministre, Monsieur le Président de l'Assemblée des Départements de France veuillez considérer ce courrier comme un véritable appel au secours qui doit enfin être entendu.

Veuillez recevoir nos respectueuses salutations.



Pascale Ribes  
Présidente d'APF France handicap



Laurence Tiennot-Herment  
Présidente de l'AFM-Téléthon



Marie-Reine Tillon  
Présidente de l'UNA



Marie-José Daguin  
Présidente de l'ADMR



Patrick Malphettes  
Président de l'AEDOM



Julien Jourdan  
Directeur général de la FEDESAP



Nicolas Guillon  
Président de la FNAAFP/CSF



Chrystèle Leman  
Co-fondatrice et codirigeante de Soignons Humain